



**HAL**  
open science

(2010) Etude sur l'emploi de "en" devant les noms de territoire en français, in Cahier de l'ED 139 "Connaissance, Langage, Modélisation" dir. Danielle Leeman  
Yukiyo Homma

► To cite this version:

Yukiyo Homma. (2010) Etude sur l'emploi de "en" devant les noms de territoire en français, in Cahier de l'ED 139 "Connaissance, Langage, Modélisation" dir. Danielle Leeman. Cahier de l'ED 139 "Connaissance, Langage, Modélisation", 2010, p.35-54. halshs-00450823

**HAL Id: halshs-00450823**

**<https://shs.hal.science/halshs-00450823>**

Submitted on 20 Jun 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Etude sur l'emploi de *en* devant les noms de territoire en français

Yukiyo Homma

Jeune chercheur associé, UMR 7114 (MoDyCo):  
CNRS & Paris Ouest Nanterre La Défense

### ➤ Introduction

Nous allons étudier l'emploi de *en* devant les noms de territoire comme *aller en Suisse*, *habiter en Seine-et-Marne*, etc. Cet emploi de *en* est souvent expliqué dans le cadre d'une alternance soit avec *à* soit avec *dans* ; *habiter (en Suisse / au Japon)*, *aller (en Seine-et-Marne / dans le Tarn-et-Garonne)*, etc. Les facteurs mobilisés habituellement pour expliquer ces alternances sont nombreux : la différence de genre (*en Suisse / au Japon*), le paramètre phonétique, à savoir l'initiale commençant par une voyelle ou non (*en Irak / au Pérou*) ; pour les noms d'îles<sup>19</sup>, peuvent intervenir les facteurs géographiques comme la grandeur du territoire, la distance par rapport à la France. À quoi s'ajoutent les paramètres contextuels et socioculturels. Par exemple, selon A. Eskénazi<sup>20</sup>, qui a effectué une étude sur le choix de la préposition devant les noms de département, celui-ci peut dépendre, pour certains cas, du contexte ou d'un facteur socioculturel<sup>21</sup>, bref, des facteurs qui interviennent sur la façon dont le référent est appréhendé.

L'importance de ces facteurs sur le choix de la préposition variant selon que le régime de la préposition représente une région du monde, un pays, une région, un département, etc., il est impossible d'établir une règle commune pour le choix de la préposition. Nous démontrerons que, malgré cet enchevêtrement, il existe bien une continuité dans l'usage de *en* dans cet

---

<sup>19</sup> Compte tenu de l'espace qui nous est imparti, nous n'allons pas aborder le cas des noms d'île.

<sup>20</sup> 1987, p.31.

<sup>21</sup> Notons que l'influence de ce type de paramètres a été aussi suggérée par des linguistes, à savoir S. Reboul (1994), qui a étudié l'alternance '*en Guadeloupe / à la Guadeloupe*', G. Gougenheim (1954 : 278) à propos de la dualité '*en Haïti / à Haïti*', et par l'écrivain V. Larbaud (1934) concernant l'expression *aller en Canada*.

---

emploi de *en* : dans la configuration  $X \text{ en } Y$ <sup>22</sup>, Y est appréhendé comme manifestant une exclusivité (ici qualitative). Par le terme ‘exclusivité’, qui désigne un des éléments de l’identité fonctionnelle de *en*<sup>23</sup>, nous entendons ici un caractère excluant et exclusif, qui suppose un caractère qui exclut une altérité possible ou qui n’accepte pas une éventuelle altérité. Concrètement, dans les analyses qui suivent, l’exclusivité (ici qualitative) correspond au fait que Y est pris en compte dans sa spécificité sans tenir compte de son rapport avec d’autres entités. Comme nous le verrons, cette caractéristique est propre à la préposition *en*<sup>24</sup>, qui donc distingue cette préposition des autres prépositions comme *à* et *dans*.

➤ **Analyses Des Noms De Territoires**

➤ ***en* + nom désignant une région du monde comme ‘Amérique du Nord’**

Commençons par l’examen des noms de territoires *Amérique du Nord* et *Afrique du Nord*. Avec ces termes, la différence interprétative selon le choix des prépositions *en* et *dans* est assez nette. Considérons les exemples suivants :

---

<sup>22</sup> Nous considérons qu’une préposition est un relateur entre deux éléments X et Y dont le rôle est respectivement le ‘repéré’ et le ‘repère’.

<sup>23</sup> Dans notre thèse (2009 : 116), nous avons proposé l’hypothèse suivante de l’identité de *en* :

Dans la configuration  $X \text{ en } Y$ ,

1. X est inclus (situé dans son intégralité) par/dans Y. Nous présentons ce cas d’inclusion comme  $X \square Y$  ;
2. ce cas d’inclusion  $X \square Y$  a pour effet de mettre en adéquation une extension et une exclusivité (ou une exclusion).

Dans le présent article, nous focalisons notre attention uniquement sur ‘l’exclusivité’ parmi les éléments constituant l’identité de *en* car nous considérons que cet élément est le plus efficace comme propriété de *en* pour distinguer cette préposition des prépositions *à* et *dans*, avec lesquelles *en* entre souvent en concurrence dans l’emploi de cette préposition traité dans le présent travail.

<sup>24</sup> Dans les autres emplois de *en*, ‘l’exclusivité’ peut être manifestée sous les formes suivantes mais nous n’allons pas développer ici nos explications sur ces cas :

3. Accomplissement d’un ‘parcours’ (exclusion de ce qui reste à assumer) : ex. *lire un livre en deux heures* ;
4. Complétude, saturation (ces caractères impliquent l’absence de complémentarité avec une autre entité) : ex. *un dictionnaire en dix tomes* ;
5. Pré-programmation de la disparition de Y (l’exclusion de Y) au bout d’un certain temps : ex. *X est en mission*

- « J'aimerais bien aller **en** (Amérique du Nord / Afrique du Nord) un jour ».

Dans (1), le terme qui suit *en* est interprété comme une région variable mais toujours politico-économique et non uniquement géographique. Par exemple, avec *en*, *Amérique du Nord* désigne toujours l'ensemble du Canada et des États-Unis, et, selon les cas, le Mexique, etc., c'est-à-dire le groupe des pays ayant un statut distinct par rapport à celui des pays du sud de l'Amérique sur le plan politico-économique. De même, toujours dans (1), *Afrique du Nord* ne désigne pas le Nord de l'Afrique mais souvent l'ensemble des pays que sont l'Algérie, le Maroc et La Tunisie, qui constituent pour les Français une partie de l'Afrique qualitativement singulière (par opposition, par exemple, à l'Afrique noire) et historiquement liée à des enjeux particuliers du colonialisme français dans cette région. Ainsi, avec *en*, le terme qui suit cette préposition désigne une région circonscrite en fonction de sa spécificité politico-économique, historique ou culturelle (et par conséquent, variable selon les critères investis pour sa délimitation), mais non en fonction d'une limite géographique objective comme dans le cas de *dans la France du Nord* (\**en France du Nord*)<sup>25</sup>.

Cependant, il est hâtif de conclure que la construction du type '(Amérique / Afrique / etc.) + du Nord' accepte systématiquement les deux prépositions *en* et *dans*. Nos informateurs nous signalent qu'ils diraient plutôt *dans l'Europe du Nord* que *en Europe du Nord*. Nous supposons que, dans le cas de l'Europe, le découpage politico-économique connu est entre l'ouest et l'est plutôt qu'entre le nord et le sud. Conformément à cette intuition, en effet, *en* paraît, selon nos informateurs, beaucoup plus acceptable avec *Europe de l'Ouest* ou *Europe de l'Est* qu'avec *Europe du Nord* ou *Europe*

<sup>25</sup> Selon un informateur, même si l'on pouvait dire *en France du Nord*, *France du Nord* représenterait une sphère culturelle tandis que dans le cas de *dans la France du Nord*, le même GN est interprété comme purement géographique. Aussi précisons-nous que la construction '*en* + nom de pays + *du Nord* (*du Sud*)' n'est pas systématiquement exclue. En voici deux occurrences relevées dans la lettre d'information du Sud de la Chine (La [C@ntonporaine](http://www.consulfrance-canton.org/accueil.html), avril 2008) éditée par le Consulat Général de France à Canton (obtenue sur Internet) : <http://www.consulfrance-canton.org/accueil.html> (Date de consultation : 01/07/2008).

(p.2) « Bienvenue à toutes et à tous **en Chine du Sud** ! »

(p.6) « Publicis dispose encore de belles perspectives de développement **en Chine du Sud**, et notamment dans Guangdong, province la plus riche de Chine. »

Ainsi, ce problème, que nous ne traitons pas en détail ici, doit être examiné de plus près en prenant en compte divers facteurs.

---

*du Sud*. Dans le cas des deux derniers noms propres, le découpage ne pouvant être que purement géographique, l'emploi de *en* paraît plus ou moins étrange.

➤ ***en* + nom de pays**

Passons à l'examen des noms de pays. Selon les règles largement admises aujourd'hui, on emploie *en* devant un nom de pays au genre marqué<sup>26</sup> dit 'féminin' (*en France, en Colombie*) ou devant celui d'un pays au genre non marqué dit 'masculin' à l'initiale vocalique (*en Irak, en Iran*), et *au* devant un nom au genre non marqué à l'initiale consonantique (*au Japon, au Canada*). Nous écartons ici les cas des noms de pays au genre non marqué à l'initiale vocalique, dont les combinaison avec *en* n'ont pas un lien direct avec le fonctionnement de cette préposition. Nous allons donc traiter uniquement des cas pour lesquels le choix de la préposition n'est pas influencé par un facteur phonétique.

Il est vrai que les règles fondées sur la différence de genre sont largement stables aujourd'hui mais il est toujours énigmatique qu'une simple différence de genre puisse entraîner un changement de préposition entre *à* et *en*. Ce phénomène est d'autant plus curieux qu'il n'est pas attesté ailleurs que dans les cas où le régime de la préposition représente un nom de territoire, comme un nom de pays. Cette influence de la différence de genre doit être examinée de plus près car il existe de nombreux documents anciens dans lesquels on trouve des cas qui ne sont pas en conformité avec les règles, à savoir des cas de syntagmes prépositionnels comme *en Danemark, en Portugal, en Luxembourg* ou *en Canada* : selon M. Grevisse<sup>27</sup>, quelques noms de pays au genre non marqué (dit 'masculin'), à savoir *Portugal, Danemark, Luxembourg*, pouvaient encore, dans les années 60, être précédés par *en*

---

<sup>26</sup> Nous employons les termes *genre non marqué* et *genre marqué* au lieu des termes *genre masculin* et *genre féminin*. Nous trouvons ce choix plus juste pour la raison avancée par L. R. Waugh (1976 : 89) : « *I would analyze the masculine as the unmarked gender in French, due to the fact that masculine nouns like homme, enfant, éléphant, chien can be used in the generic or non-specific sense, that qui as an interrogative will be masculine in just those cases where one doesn't know the sex of the referent (qui est mort?), that it used for many cases where gender or sex is irrelevant (il pleut, il faut que, il s'agit de), that in nominalizations the masculine is most often used (le beau, le manger, le tout, un rien), etc.* » (C'est nous qui soulignons.)

<sup>27</sup> 1969, p.264.

ainsi que par *au*<sup>28</sup>. A l'examen de ces cas échappant aux règles en vigueur aujourd'hui, nous consacrerons ultérieurement un court espace.

Nous supposons que, si tel ou tel genre a une affinité avec une préposition plutôt qu'avec une autre, c'est parce que chacun des genres apporte sa part de contribution en faveur de la sémantique de cette préposition. À ce propos, V. Brøndal<sup>29</sup> a fait l'hypothèse que les objets ponctuels sont souvent du genre dit 'masculin' et que les objets étendus sont souvent du genre dit 'féminin'. On peut admettre que cette opposition 'ponctuel – étendu' attribuée à l'opposition entre les deux genres comporte une part de vérité en ce qui concerne les noms de territoire. Mais cette opposition physique étant loin d'être généralisable pour le reste des cas (ex. *chien* vs *chienne*), il est plus naturel de penser que cette opposition n'est pas celle qui détermine la différence entre les deux genres en question. Nous allons donc réfléchir sur ce propos.

Un bon exemple est l'expression *Directeur de thèse* que l'on trouve en France dans l'avis de soutenance ou sur la couverture d'une thèse. Même si la thèse a été dirigée par une femme, il est plutôt convenable d'utiliser le genre non marqué. Si l'on écrit *Directrice de thèse* dans ce contexte, cela paraît plutôt incongru puisqu'il n'est pas nécessaire de mentionner s'il s'agit d'une femme ou d'un homme, l'information obligatoire étant ici le statut de la personne qui a dirigé la thèse, statut s'opposant à celui de *rapporteur*, d'autres membres du jury de thèse dits *examineurs* ou *président*, et de *rédacteur* de cette thèse. L'expression *directeur de thèse* identifie par un statut intellectuel et social une classe de protagonistes. En revanche, dans un contexte où l'énonciateur prend en compte la personne elle-même sans la considérer comme élément d'une classe d'objets s'opposant à d'autres classes d'objets, il est naturel d'employer le genre marqué (dit 'féminin') si c'est une femme qui dirige la thèse. Soit un énoncé comme : « *Je vais à Paris pour voir ma directrice de thèse* » : l'emploi du genre non marqué *directeur* serait ici étrange<sup>30</sup>.

---

<sup>28</sup> Nous pouvons aussi y ajouter le cas du nom au genre marqué *Chine*, qui n'était pas forcément précédé par *en* comme aujourd'hui. A ce propos, l'étude de C. Fahlin rappelle qu'en 1768, l'Abbé Féraud recommandait, dans son ouvrage *Dictionnaire grammatical de la langue française*, de dire à la *Chine* au lieu de *en Chine*. La linguiste a aussi démontré que, dans une époque plus ancienne, plus précisément entre la fin du 16<sup>ème</sup> et la fin du 17<sup>ème</sup> siècles, l'usage de la préposition devant le nom *Chine* n'était pas encore fixé et que l'on se servait de *à*, *en*, *dans*, suivis de l'article défini.

<sup>29</sup> 1950, p.83.

<sup>30</sup> De même, en parlant d'un chat femelle ou d'un chien femelle, il est fréquent que le propriétaire ne manque pas de préciser leur sexe par le genre grammatical

---

Toutes ces observations reviennent à dire d'abord que le genre non marqué (dit 'masculin') est utilisé lorsque la nécessité d'information requise sur l'entité concerne la sélection d'une classe d'objets ou d'entités par opposition aux autres. Cette caractéristique est observée parmi les termes qui suivent *à*, par exemple dans les syntagmes prépositionnels comme *au début*, *au milieu*, *à la fin*, *au centre*, *au cœur de*, *au coin*, *à l'extrémité*, etc. dans lesquels le terme qui suit *à* représente un repère s'opposant à d'autres repères. Bref, il n'est pas étonnant que le genre non marqué ait une affinité avec *à*. Ensuite, pour ce qui est du genre marqué, il est utilisé lorsque l'on s'intéresse à l'entité en question dans sa spécificité sans tenir compte de son altérité avec d'autres entités. Le genre marqué manifestant ainsi une exclusivité (ici qualitative), il a naturellement une affinité avec *en*.

Reste à réfléchir sur les cas des noms de pays au genre non marqué qui pouvaient se combiner autrefois avec *en*. Il s'agit des cas de *Danemark*, *Portugal*, *Luxembourg*. Ce sont tous des noms de pays européens. Si nous pensons aussi à *Canada*, dont la combinaison avec *en* a disparu beaucoup plus tôt que ces trois cas<sup>31</sup>, nous sommes amenés naturellement à imaginer l'influence du degré de familiarité de ces pays pour les Français sur la possibilité pour ces noms de pays d'avoir été précédés par *en* malgré leur genre non marqué<sup>32</sup>. C'est-à-dire que le haut degré de familiarité de ces pays pour les Français a conduit ceux-ci à focaliser leur attention sur la spécificité de chacun de ces pays ainsi qu'à concevoir celui-ci comme une simple valeur de repère géographique. Voilà pourquoi les noms de pays en question avaient la possibilité de se combiner avec deux prépositions. La différence de nuance selon les prépositions peut être ressentie aujourd'hui encore : selon nos informateurs, avec « *Les Espagnols en Danemark* »<sup>33</sup> (titre d'une pièce de théâtre), *Danemark* est conçu comme lieu de vie, d'adaptation, etc.

---

correspondant. D'où l'échange conversationnel du type : « *Il est mignon, ton chat (chien) !* » - « *C'est une chatte (chienne).* »

<sup>31</sup> Une cinquantaine d'années sépare les observations des deux linguistes A. Meillet et M. Grevisse. En 1921, A. Meillet, cité par C. Fahlin (1942 : 236), dit, dans la revue *Bulletin de la Société linguistique de Paris* (22, I, 1921 : 190), que « (...) *c'est une erreur de croire que l'on dit en Canada ; je ne saurais dire autrement que au Canada...* » Quant aux noms de pays *Danemark*, *Portugal*, *Luxembourg*, comme nous l'avons indiqué plus haut, M. Grevisse explique, dans son ouvrage de l'édition de 1969 (264), qu'ils pouvaient être précédés soit par *au* soit par *en*.

<sup>32</sup> Plusieurs linguistes et un écrivain ont évoqué la part de contribution de cette familiarité dans la combinaison entre *en* et ces noms de pays : G. Gougenheim (1954 : 378), V. Larbaud (1934 : 664) pour ne citer que ces derniers.

<sup>33</sup> Le titre d'une pièce de théâtre de Mérimée datée de 1825, cité par M. Herslund (1988 : 84)

des *Espagnols* mais non comme simple repère géographique. Bref, l'attention est portée sur ce qui se passe à l'intérieur du lieu unique *Danemark*. Une éventuelle altérité entre ce pays et d'autres pays est éliminée dès le départ. En revanche, avec « *Les Espagnols au Danemark* », *Danemark* est concevable comme un des repères géographiques<sup>34</sup>. *Danemark* est donc en rapport d'altérité avec d'autres pays. Ce phénomène de double possibilité suggère que *en* et *au* ne doivent pas être traités dans le cadre d'une alternance mécanique basée sur un simple critère de différence de genre.

Après avoir réfléchi sur le choix de la préposition dans le cas des noms de pays, nous pouvons comprendre que le genre y joue un grand rôle mais qu'il ne constitue pas une règle absolue et que le choix entre les deux prépositions à et *en* dépend finalement de la pondération entre le genre et d'autres facteurs comme le degré de familiarité avec les pays nommés.

Passons à l'analyse des cas dans lesquels *en* se combine avec des noms de région de France. Avec ces noms, *en* entre en concurrence avec *dans*.

➤ ***en* + nom d'une région de France**

La façon dont on divise la France en régions est variable. Pour notre étude, nous nous sommes référée à la division appliquée par l'INSEE. Afin d'examiner la combinaison entre le nom d'une région et une préposition, nous nous sommes appuyée en grande partie sur les textes du site Web de cette institution<sup>35</sup>. Tout d'abord, nous présentons le nom des régions administratives :

<a href="#">Alsace</a>	<a href="#">Ile-de-France</a>
<a href="#">Aquitaine</a>	<a href="#">Languedoc-Roussillon</a>
<a href="#">Auvergne</a>	<a href="#">Limousin</a>
<a href="#">Basse-Normandie</a>	<a href="#">Lorraine</a>
<a href="#">Bourgogne</a>	<a href="#">Martinique</a>

<sup>34</sup> Nous pouvons facilement imaginer qu'étant donné son rôle important comme scène d'une pièce de théâtre, le *Danemark* est l'objet sur lequel l'attention du lecteur ou du spectateur doit être focalisé au lieu d'être pris comme un simple repère géographique par rapport aux autres. Ainsi, si le contexte le demande, *en* est prêt à se charger de cette fonction, que *au* ne peut assumer.

<sup>35</sup> <http://www.insee.fr/fr/regions/>

<a href="#">Bretagne</a>	<a href="#">Midi-Pyrénées</a>
<a href="#">Centre</a>	<a href="#">Nord-Pas-de-Calais</a>
<a href="#">Champagne-Ardenne</a>	<a href="#">Pays de la Loire</a>
<a href="#">Corse</a>	<a href="#">Picardie</a>
<a href="#">Franche-Comté</a>	<a href="#">Poitou-Charentes</a>
<a href="#">Guadeloupe</a>	<a href="#">Provence-Alpes-Côte d'Azur</a>
<a href="#">Guyane</a>	<a href="#">Réunion</a>
<a href="#">Haute-Normandie</a>	<a href="#">Rhône-Alpes</a>

Tous ces vingt-six noms de régions de France, même pour les noms du genre non marqué (dit ‘masculin’)<sup>36</sup>, peuvent être précédés par *en* à l’exception de *Centre* qui ne se combine avec cette préposition que sous la forme suivante : *en région Centre*. Si le nom *Centre* ne se combine pas directement avec *en*, cela doit être dû au fait que ce nom rappelle une des positions préconstruites s’opposant entre elles. Ce nom étant ainsi interprétable comme entrant dans un rapport d’altérité, une exclusivité (ici qualitative) est difficilement concevable. D’où l’impossibilité de se combiner avec *en*. Il existe deux noms de régions, à savoir *Nord-Pas-de-Calais* et *Pays de la Loire*, qui sont compatibles avec les deux prépositions<sup>37</sup>. Il est facile de comprendre pourquoi ces noms ne se combinent pas systématiquement avec *en* : dans le cas de *Nord-Pas-de-Calais*, la présence du terme *Nord* rappelle une des positions préconstruites comme le sud, l’ouest, etc. qui sont en rapport d’altérité entre elles. Voilà un facteur affectant plus ou moins la conception de l’exclusivité qualitative. Cependant, le nom qui suit le terme *Nord*, à savoir *Pas-de-Calais*, n’ayant pas ce caractère, le choix de la préposition devant le nom *Nord-Pas-de-Calais* reste instable. De même, dans le cas de *Pays de la Loire*, il existe un facteur affectant la conception de l’exclusivité qualitative : le nom *Pays de la Loire* désignant toutes les occurrences relevant de la classe « Pays de la Loire (au singulier) », il met plus l’accent sur la diversité de ces occurrences que sur la singularité qualitative unifiant celles-ci. La conception de l’exclusivité qualitative ainsi atténuée entraîne *a priori* une hésitation sur l’emploi de *en*.

Nous pouvons résumer comme suit : avec les noms de régions françaises, la différence de genre n’intervient plus dans le choix de la préposition. *En* est quasi systématiquement employé sauf si la combinaison avec cette préposition est instable, ou si la combinaison directe avec cette préposition est exclue à cause de la nature du nom qui affecte la conception de l’exclusivité qualitative.

<sup>36</sup> Les cas de *Limousin*, *Languedoc-Roussillon*.

<sup>37</sup> Précisons toutefois que, dans le cas de *Nord-Pas-de-Calais*, la fréquence de l’apparition de *en* est prédominante, du moins, sur le site de l’INSEE.

Nous allons passer à l'examen du cas où le régime de la préposition est un nom de département français. Ici encore, nous avons affaire à la concurrence entre *en* et *dans*.

➤ ***en* + nom d'un département français**

Comme l'a montré le travail d'A. Eskenazi<sup>38</sup>, parmi les noms de département au genre marqué (dit 'féminin'), nombreux sont ceux qui peuvent se combiner tantôt avec *en* tantôt avec *dans*<sup>39</sup>, tandis que la plupart des noms au genre non marqué (dit 'masculin') ne se combinent qu'avec *dans le*. Ainsi retrouvons-nous avec ce dernier cas la difficulté d'être précédés par *en* pour les noms de territoire au genre non marqué déjà constatée dans notre étude sur les noms de pays. Dans le cas des noms de département, en plus de la différence de genre de son régime, d'autres facteurs jouent un rôle dans le choix de la préposition, à savoir les facteurs contextuels et socioculturels. Nous verrons que l'emploi de *en* est beaucoup plus instable que dans les cas de noms de territoires précédemment examinés. Dans les lignes qui suivent, nous allons argumenter notre hypothèse de l'identité de *en* en utilisant des données fournies par A. Eskenazi, dont le corpus est constitué de quelque quatre cents numéros du *Monde*, pour la plupart parus entre le 1<sup>er</sup> janvier 1985 et le 31 mai 1986. Vu la complexité de ses données, nous n'avons retenu que des cas significatifs.

Commençons par l'exemple suivant, dans lequel l'auteur emploie systématiquement *dans* (tous les passages soulignés dans les exemples de ce linguiste nous sont imputables) :

- (p.28) « (25 juin 85, p.48) *Ces six élections ont été marquées par des taux d'abstention très élevés (65,12% dans le Val-de-Marne, 65,11% dans le Haut-Rhin, 63,43% dans la Haute-Savoie, 52,6% dans les Alpes-Maritimes, et 51,38% dans la Seine-Maritime).*

Dans cet exemple précis, il est à remarquer que les noms de département *Haute-Savoie* et *Seine-Maritime* sont précédés par *dans la* alors que, dans le corpus d'A. Eskenazi, ces noms se combinent beaucoup plus souvent avec

---

<sup>38</sup> 1987.

<sup>39</sup> Rappelons que, dans les cas des noms de pays, de régions et d'anciennes provinces de France, tous les noms au genre marqué (féminin) sont précédés par *en* sauf le nom de l'ancienne province de France, à savoir la Marche (*dans la Marche* /\**en Marche*).

---

*en* qu'avec *dans la*. Présentons le résultat du dépouillement effectué par ce linguiste<sup>40</sup> :

*en Haute-Savoie* (23 occurrences) vs *dans la Haute-Savoie* (2 occurrences)

*en Seine-Maritime* (20 occurrences) vs *dans la Seine-Maritime* (2 occurrences)

Nous pouvons donc supposer que l'emploi de *dans* (suivi d'un article défini) devant les noms précités est dû au contexte<sup>41</sup>. A. Eskenazi classe les énoncés de ce type comme « énoncés énumératifs à caractère unificateur ». Caractérisation qui va dans notre sens sur le point essentiel : *dans* (2), chaque département est conçu comme une case (électorale) faisant partie d'une série (qui constitue la France), case à laquelle un taux doit être attribué. Du coup, le département n'est appréhendé que dans son rapport d'altérité avec les autres. Y n'étant donc pas concevable comme étant en exclusivité qualitative, l'emploi de *en* n'a pas été préféré par l'auteur.

Les commentaires suivants d'A. Eskenazi<sup>42</sup> fournissent des informations particulièrement intéressantes. Le linguiste montre que le choix de la préposition peut être influencé par la différence de statut du locuteur par rapport au lieu représenté par le régime de la préposition, différence qui peut déterminer la façon dont Y est conçu par l'énonciateur :

*« La presse nationale, ou du moins, Le Monde, (...) ne connaît que dans l'Essonne. (...) Il en va tout autrement dans le département. Des sondages nous ont révélé que le Bulletin municipal de Chilly-Mazarin n'use que d'en Essonne, et la littérature électorale publiée avant le 16 mars nous en a fourni 17 exemples (11 de dans l'Essonne, seul usage dans le discours de R. Barre et F. Léotard, étrangers au département). »*

Ici, nous comprenons que, concernant le choix de la préposition devant le nom *Essonne*, une opposition nette est constituée par deux types de

---

<sup>40</sup> *Ibid.* p.33.

<sup>41</sup> Nous écartons l'hypothèse selon laquelle l'emploi de *dans* devant les noms des deux départements en question est dû à l'analogie avec l'emploi de la même préposition devant les autres noms de départements se trouvant dans le même énoncé. Dans le corpus d'A. Eskenazi (*Ibid.*), nous avons trouvé de nombreux cas de construction du type « (...) *dans A*, (...) *en B* » ou « (...) *en A*, (...) *dans B* », dans lesquelles *en* et *dans* co-existent.

<sup>42</sup> *Ibid.* p.53.

locuteurs : d'abord, ceux qui emploient *en*, à savoir les rédacteurs du Bulletin municipal de Chilly-Mazarin, qui se trouve dans le département de l'Essonne, et, ensuite, ceux qui emploient *dans la*, à savoir R. Barre et F. Léotard, qui sont des hommes politiques étrangers au département<sup>43</sup>. Deux hypothèses sont alors possibles pour le choix de la préposition :

ou bien, comme le dit A. Eskenazi, « la particularité vécue » du locuteur favorise l'emploi de *en*. C'est-à-dire que, contrairement à R. Barre et à F. Léotard, les rédacteurs du Bulletin municipal sont supposés faire partie de la terre en question, vue comme le lieu où l'on vit, ce qui favoriserait la conception du département comme entité qualitativement exclusive par l'énonciateur ;

- ou bien le choix dépend de la différence de l'enjeu pour l'énonciateur par rapport à l'Essonne. Concrètement : dans le cadre de la rédaction du Bulletin municipal, l'Essonne est naturellement l'unique objet de l'attention pour l'énonciateur et pour ses interlocuteurs. Du coup, l'énonciateur ne prend en compte que le département lui-même. En revanche, pour les rédacteurs des articles de la presse nationale et pour R. Barre et F. Léotard, l'enjeu étant au niveau national, le département de l'Essonne n'est conçu que comme un département parmi d'autres, c'est-à-dire comme étant en rapport avec les autres départements.

Ainsi, dans les deux cas, l'emploi de *en* dépend de la possibilité de concevoir le département comme une entité qualitativement exclusive.

Un cas au genre non marqué (dit 'masculin') se combine le plus souvent avec *dans*, mais peut s'associer éventuellement avec *en* selon les contextes. Il s'agit du cas de *Aveyron*, qui apparaît avec *en* dans deux occurrences sur cinq dans le recensement d'A. Eskenazi :

- (p.56) «(10-11 novembre 85 p.12) *C'est dans les années 1860 que le couteau Laguiole serait né, à Laguiole, **en Aveyron** ; mais au fil des ans, sa fabrication allait presque disparaître du lieu d'origine, tandis que sa*

---

<sup>43</sup> Ce type de différence du choix de la préposition devant certains noms de départements français selon que l'énonciateur est résident ou non du département en question est aussi signalé par K. Nyrop (1927 : 52) : « *Il semble que l'emploi de en se constate surtout chez les habitants du département et, d'une façon générale, chez les personnes qui font un usage fréquent de son nom ; ainsi, en Gironde est une expression courante dans la bouche d'un Bordelais, mais un Parisien dira dans la Gironde* ».

---

*notoriété ne cessait de croître. Les Aveyronnais finirent par s'inquiéter de cette situation paradoxale. »*

Ici, l'Aveyron est présenté comme le lieu d'origine du célèbre couteau *Laguiole*. Dans la première phrase, où figure le syntagme prépositionnel *en Aveyron*, il est question de présenter ce département comme le lieu qui a eu le destin de devenir le foyer du couteau *Laguiole*. Ce contexte détermine naturellement l'énonciateur à ne prendre en compte que l'Aveyron lui-même pour s'intéresser à sa spécificité<sup>44</sup>. C'est-à-dire que l'Aveyron n'est pas conçu comme étant en altérité avec d'autres départements. Le département en question étant ainsi conçu comme une entité qualitativement exclusive, *en* a été préféré à *dans*. Dans (3), il est bien entendu possible de substituer *dans le* à *en*, mais, dans ce cas, le département en question est appréhendé, selon nos informateurs<sup>45</sup>, comme cadre purement géographique<sup>46</sup>. C'est-à-dire qu'avec (ce type d'emploi de) *dans*, le terme qui suit cette préposition est interprété comme désignant une entité partageant la frontière avec son extérieur.

➤ ***en* + nom d'une ville (dans un énoncé en ancien et en moyen français)**

Quant aux noms des villes, il est connu que, dans le français d'aujourd'hui, ceux-ci ne sont jamais précédés par *en* mais par *à*. Or, l'étude de C. Fahlin<sup>47</sup> présente de nombreuses données qui prouvent qu'en ancien et en moyen français, *en* ainsi que *à* pouvaient précéder un nom de ville sans, toutefois, relever d'une alternance libre. Comme nous allons le voir, le travail de cette linguiste nous permet de montrer que les principes du choix de *en* devant un nom de ville dans le français des périodes précitées sont en conformité avec ceux que nous avons expliqués jusqu'ici en ce qui concerne les noms de territoire. Parmi les données fournies par la linguiste, nous avons pris en compte uniquement ceux de la période comprise entre le XII<sup>ème</sup> et le XVI<sup>ème</sup> siècles, qui permettent de déceler les facteurs du choix de la préposition.

---

<sup>44</sup> Nous rejoignons l'explication d'A. Eskenazi (*Ibid.* : 56), selon qui « *la dominance du genre se trouve ici occasionnellement annulée par la résistance du contenu du message, qui désigne le département comme 'folklorique'* ».

<sup>45</sup> Nous ne soumettons pas ici cette affirmation à une investigation linguistique.

<sup>46</sup> Ce cas d'opposition entre *en Aveyron* et *dans l'Aveyron* ressemble à celui qui se manifeste entre *en son pays* et *dans son pays* dans un énoncé comme *Nul n'est prophète (en / dans) son pays*.

<sup>47</sup> 1942.

Tout d'abord, il est frappant que les noms des villes cités dans la Bible soient précédés par *en* tout au long de la période précitée alors que, selon l'étude de C. Fahlin, déjà aux XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles, « *l'emploi de en est assez rare devant les noms de ville* »<sup>48</sup> et que *à* n'a pas cessé de gagner du terrain comme préposition précédant un nom de ville au cours de la période précitée (du XII<sup>ème</sup> au XVI<sup>ème</sup> siècle). Ensuite, toujours selon la linguiste, dans le *Pèlerinage de Charlemagne* (XII<sup>ème</sup> siècle), les noms de villes françaises sont précédés par *à* tandis que les noms de villes cités par la Bible sont précédés par *en*<sup>49</sup>. Vu le rôle beaucoup plus important du christianisme en France autrefois, nous pouvons facilement imaginer que les noms des villes cités dans la Bible n'étaient pas interprétés comme de simples repères géographiques mais comme des entités à prendre en compte chacune dans sa spécificité. D'où la préférence de l'emploi de *en* devant ces noms de villes.

Passons à l'analyse des cas contenant des syntagmes prépositionnels comme *en Sorbonne*, *en l'Église Saint Jean*, *en ce studio*. Nous allons constater que, dans ce type de cas, le contexte a une influence sur l'emploi de *en*.

Cas des syntagmes prépositionnels du type 'en Sorbonne', 'en l'Église Saint Jean', 'en ce studio'

Commençons par l'exemple suivant :

- « *Colloque **en Sorbonne*** » (sous-titre des actes d'un colloque)<sup>50</sup>

Il est possible de remplacer *en* par *à* (« *Colloque à la Sorbonne* ») mais, d'après les informateurs natifs, la version avec *en* dégage une nuance plus recherchée, élégante, comme si le colloque s'était déroulé dans un lieu qualitativement éminent, tandis que, dans la version avec *à*, *Sorbonne* est interprété comme un simple repère géographique. En effet, la Sorbonne est susceptible d'être conçue non seulement comme simple repère géographique (dans le cas de l'emploi de la préposition *à*), mais aussi comme entité qualitativement exclusive de par son éminence dans le prestige des lieux institutionnels de formation. Donc *Sorbonne* peut se combiner soit avec *à*

---

<sup>48</sup> *Ibid.* p.141.

<sup>49</sup> *Ibid.* p.139.

<sup>50</sup> Le sous-titre des actes du colloque *La Deixis* (8-9 juin 1990), publiés en 1992 sous la direction de M.-A. Morel & L. Danon-Boileau, Puf.

---

(la) soit avec *en* en fonction de la façon dont l'énonciateur appréhende ce qui est représenté par ce terme.

Contrairement au cas de *Sorbonne*, les termes *École Normale Supérieure (ENS)* ou *en École Nationale d'Administration (ENA)* ne peuvent être précédés que par *à (l')* :

- « ??Colloque **en** (ENS / ENA) »  
(cf. « Colloque **à l'**(ENS / ENA) »)

C'est parce que ces institutions, malgré leur prestige, ne se voient pas conférer le degré d'exception qui les hisse au-dessus du statut de grandes écoles supérieures. Par conséquent, les termes *ENS* et *ENA* ne peuvent être interprétés que comme des repères géographiques.

Pour ce qui concerne les syntagmes prépositionnels comme *en l'Église Saint-Jean*, *en ce studio*, le terme qui suit la préposition peut aussi se combiner avec une autre préposition : *à l'Église Saint-Jean*, *dans ce studio*. Comme nous allons le voir, avec *en*, il existe une contrainte contextuelle très forte :

- « *C'est avec joie que nous vous invitons à assister à notre mariage qui aura lieu le 17 juin à 14 heures **en l'Église Saint-Jean**. Après la cérémonie, nous serons heureux de vous accueillir au vin d'honneur. Cécile et Sébastien.* »
- (à la radio, le présentateur commence son émission en remerciant son invité)  
« *Merci d'être avec nous aujourd'hui **en ce studio**.* »

Dans (6), il s'agit d'un extrait que nous avons trouvé dans une carte d'invitation de mariage. Un GN (groupe nominal) comme *l'Église Saint-Jean* n'est précédé de *en* que dans ce type de contexte très formel<sup>51</sup>. Compte tenu de ce contexte d'invitation à un mariage, nous comprenons que le GN *l'Église Saint-Jean* (correspondant à Y) n'est pas interprétable comme un simple repère géographique s'opposant à d'autres<sup>52</sup> mais comme entité

---

<sup>51</sup> Il en va de même pour un GN du type *l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense*, qui ne se combine avec *en* que dans un discours hautement formel invitant un public - ici restreint - à un événement considéré comme solennel : « *Nous serions infiniment honorées (...) si vous acceptiez de faire partie du jury de sa soutenance de thèse. Celle-ci pourrait se dérouler, si la date vous convient, le vendredi 14 décembre après-midi, **en l'université de Paris Ouest Nanterre La Défense**.* »

<sup>52</sup> Dans l'exemple suivant, l'emploi de *en* est étrange :

- « *Dis, c'est où déjà, le mariage de Cécile et Sébastien ?* »

assurant le déroulement d'une cérémonie, c'est-à-dire d'un événement hautement formel, et, qui, par conséquent, rappelle son exclusivité qualitative aux récepteurs de la carte d'invitation. Contextuellement, l'attention des interlocuteurs ne peut être focalisée que sur le lieu en question, où se déroulera cet événement d'importance. Notre hypothèse est la suivante : dans ce type d'emploi de *en*, l'événement X exprimé ici par le GN *notre mariage* est doté d'une exclusivité qualitative par le contexte. L'emploi de *en* est dû à cette nature de X (« notre mariage »), que localise Y (« l'Église Saint Jean »).

De même, dans (7), il est question d'une rencontre (du type entretien) avec l'invité, c'est-à-dire d'un événement qu'on peut imaginer présenté comme qualitativement exclusif par l'énonciateur<sup>53</sup>. Comme dans le cas précédent, l'emploi de *en* est en corrélation avec l'exclusivité qualitative de X (ici, la rencontre entre les interlocuteurs).

Nous dressons ci-dessous le bilan de notre étude :

1. Cas où le GNy<sup>54</sup> est un nom de région du monde comme *Amérique du Nord* :
  - *en* entrant en concurrence avec *dans* ;
  - le choix de la préposition dépend de la nature de ce que désigne le GNy : avec *en*, le GNy désigne une région circonscrite en fonction de sa spécificité politico-économique, historique ou culturelle mais non en fonction d'une limite géographique objective ;
2. Cas où le GNy est un nom de pays :
  - *en* entre en concurrence avec *à* (suivi d'un article défini) ;
  - la différence de genre est un facteur déterminant (à l'heure actuelle) sauf pour les cas de noms au genre non marqué (dit 'masculin') à l'initiale vocalique ;
  - *en* est en affinité avec le genre marqué (dit 'féminin'), qui, selon nous, est utilisé lorsque l'on s'intéresse à l'entité en question dans sa spécificité sans tenir compte de son altérité avec d'autres entités ;

---

- « ( ??En / À ) l'Église Saint Jean. »

Ici, il est question de repérer simplement le lieu du mariage.

<sup>53</sup> Dans l'exemple suivant, l'emploi de *en* est étrange :

« L'autre jour, j'ai oublié mon parapluie ( ??en / dans ) ce studio. »

Ici, il est question simplement de la localisation d'un parapluie.

<sup>54</sup> GNy = Groupe nominal correspondant à Y.

- 
3. Cas où le GNy est le nom d'une région de France :
    - *en* entre en concurrence avec *dans* mais presque tous les noms se combinent (directement) avec *en* sauf pour le cas de *Centre*<sup>55</sup>, qui affecte la conception d'une exclusivité qualitative ;
    - les noms *Nord-Pas-de-Calais* et *Pays de la Loire*, qui possèdent un facteur affectant la conception d'une exclusivité qualitative, peuvent être précédés par *dans* ainsi que par *en* ;
    - la différence de genre n'est pas un facteur déterminant.
  4. Cas où le GNy est un nom de département français :
    - *en* entre en concurrence avec *dans* ;
    - la différence de genre est un facteur souvent déterminant mais non d'une manière systématique ;
    - le contexte et un facteur socioculturel interviennent très souvent dans le choix de la préposition. Il n'est pas rare que ces facteurs renversent la tendance du choix de la préposition dû au genre ;
  5. Cas où le GNy est un nom d'une ville (dans un énoncé en ancien et en moyen français)
    - les noms des villes cités dans la Bible avaient une grande affinité avec *en*, qui est due, selon nous, à la prise en compte de la spécificité de chacune de ces villes ;
  6. Cas comme *en Sorbonne* ; *en l'église St. Jean* ; *en ce studio* :
    - *en* entre en concurrence soit avec *à* soit avec *dans* (suivi d'un article défini) ;
    - contrainte contextuelle très forte pour l'emploi de *en*.

### ➤ Conclusion

Nous avons démontré que, malgré l'impossibilité d'établir une règle absolue pour le choix d'une préposition devant un nom de territoire, il existe une continuité dans l'usage de *en* : avec *en*, l'entité représentée par le terme qui suit cette préposition est appréhendée comme qualitativement exclusive soit par sa propre nature soit par le biais de la nature de X qu'elle localise.

Nous avons aussi proposé notre explication sur le phénomène énigmatique que constitue l'influence très forte de la différence de genre

---

<sup>55</sup> Rappelons que *Centre* ne peut se combiner avec *en* que sous la forme suivante : *en région Centre*.

grammatical sur le choix de la préposition devant un nom de pays. Selon notre hypothèse, chacun des genres grammaticaux a sa part de contribution en faveur de la sémantique de telle ou telle préposition : d'après notre étude, le genre non marqué (dit 'masculin'), qui est utilisé lorsque la nécessité d'information requise sur l'entité concerne la sélection d'une classe d'objets ou d'entités par opposition aux autres, a une affinité avec *à*. En revanche, le genre marqué (dit 'féminin'), qui est utilisé lorsque l'on s'intéresse à l'entité en question dans sa spécificité sans tenir compte de son altérité avec d'autres entités, a une affinité avec *en*.

Rappelons aussi que le choix de la préposition peut dépendre d'une pondération entre le genre grammatical du terme qui suit la préposition et d'autres facteurs comme le contexte, et qu'il arrive que ceux-ci renversent la tendance du choix de la préposition dû au genre. Cela a été le cas de l'exemple (3) emprunté au corpus d'A. Eskenazi (« (...) *C'est dans les années 1860 que le couteau Laguiole serait né, à Laguiole, **en** Aveyron* (...) ») pour ne citer que cet exemple.

Parmi les problèmes qui n'ont pas été résolus dans cette étude se trouve l'usage de *en*, encore permis devant quelques noms de pays au genre non marqué (*Danemark, Portugal* et *Luxembourg*) il y a quarante ans selon M. Grevisse<sup>56</sup>, mais n'est plus attesté aujourd'hui. Ce phénomène est l'inverse de celui des noms au genre marqué comme *Guadeloupe, Haïti*, pour lesquels, selon les études de S. Reboul<sup>57</sup> et de G. Gougenheim<sup>58</sup> respectivement, la fréquence de l'emploi de *en* n'a pas cessé d'augmenter. Nous reportons l'éclaircissement de ce phénomène pour une autre occasion.

---

<sup>56</sup> 1969, p.264.

<sup>57</sup> 1994.

<sup>58</sup> 1954, p.278.

---

➤ **Bibliographie**

- BRONDAL V., 1950, Théorie des prépositions. Introduction à une sémantique relationnelle, Copenhague, Munksgaard.
- CULIOLI A., 2000, Pour une linguistique de l'énonciation Tome 1, Paris, Ophrys.
- ESKENAZI A., 1987, « Député de Saône-et-Loire – préfet du Rhône – en Vendée », Linx 16, Université de Paris X – Nanterre, p.28-68.
- FAHLIN C., 1942, Etudes sur l'emploi des prépositions en, à, dans au sens local, Uppsala, Almqvist & Wiksell.
- FRANCKEL J.-J., 2003, « Contre le mur », in P. Péroz (ed) « Contre » Identité sémantique et variation catégorielle, Université de Metz, coll. Recherches linguistiques 26, p.153-172.
- FRANCKEL J.-J. & LEBAUD D., 1991, « Diversité des valeurs et invariance du fonctionnement de en, préposition et préverbe », Langue française 91, Paris, Larousse, p.56-79.
- FRANCKEL J.-J. & PAILLARD D., 2007, Grammaire des prépositions, Paris, Ophrys.
- GOUGENHEIM G., 1954, « En Haïti, à Haïti? », Vie et langage 29, p.377-378.
- HERSLUND M., 1988, « Sur la préposition en en français moderne », in M. Herslund, H. Korzen, Gh. Merad & J. Pedersen (eds) Traditions et tendances nouvelles des études romanes au Danemark. Articles publiés à l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire de Ebbe Spang-Hanssen, coll. Etudes Romanes de l'Université de Copenhague 31, p.79-87.
- HOMMA Y., 2006, « Réflexions sur l'analyse de l'identité d'une préposition : le cas de DANS » Modèles Linguistiques 54, Tome XXVII-2, « La préposition en français », dir. D. Leeman et C. Vaguer, p.25-36.
- HOMMA Y., 2007, « Analyse critique et révision de quelques points de vue théoriques sur l'alternance entre A et DANS en vue d'une problématique de l'enseignement des prépositions françaises en FLE », in Actes du Colloque international Recherches en acquisition et en didactique des langues étrangères et secondes, à la Sorbonne, 6-8 septembre 2006, Paris,
- <http://www.groupepca.org/h/colloque2006/actespdf/homma.pdf>
- HOMMA Y., 2009, L'identité des prépositions dans leur variation : Approche énonciative de 'en', 'dans', 'pour' et 'par', Thèse de doctorat en Sciences du Langage, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense.

- LARBAUD V, 1934, « Aller en Canada », *La revue de Paris*, 41 : 4, p.661-664.
- LEEMAN D., 1995, « Pourquoi peut-on dire Max est en colère mais non \*Max est en peur ? », *Langue Française* 105, Paris, Larousse, p.55-69.
- LEEMAN D., 1996, « Vêtue, coiffure, chaussures et autres... coquetteries », *Hommages à Jean-Claude Coquet*, Paris, L'harmattan, p.79-89.
- LEEMAN D., 1997, « Sur la préposition en », *Faits de langue* 9, Paris/Gap, Ophrys, p.135-143.
- GREVISSE M., 1969, *Le bon usage*, Gembloux, Duculot.
- NYROP KR., 1927, « La préposition en », *Études de grammaire française* 28, Copenhague, Det. Kgl. Danske Videnskabernes Seleskab, XII : 2.
- NYROP KR., 1930, *Grammaire historique de la Langue Française*, Forlag, Copenhagen.
- OGUMA K., 2000, « Préposition en : contraintes et hypothèse – lecture critique des travaux de D. Leeman – », *Furansugo furansubungaku ronshû* 40, Seinan gakuin daigaku gakujutsukenkyûjo, p.85-111.
- PAILLARD D., 2002, « Prépositions et rection verbale », *Travaux de Linguistique* 44, Duculot, p.51-68.
- REBOUL S., 1994, « A la Guadeloupe / en Guadeloupe, vers une interprétation cognitive », *Langue française* 103, Paris, Larousse, p.68-79.
- WAUGH L.R., 1976, « Lexical meaning : the prepositions en and dans in French », *Lingua* 39, p.69-118.